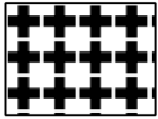
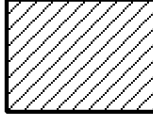
	AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (assiette)		EL7 Servitude d'alignement des voies publiques (générateur)		I4 Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (générateurL)
	AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (générateur)		EL7 Servitude d'alignement des voies publiques (assiette)		I4 Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (assiette)
	AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (assiette pepi)		INT1 Servitude instituée au voisinage des cimetières (générateur)		T1 Servitude relative aux voies ferrées (générateur)
	AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (assiette pepr)		INT1 Servitude instituée au voisinage des cimetières (assiette)		T1 Servitude relative aux voies ferrées (assiette)
	AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (assiette pepe)		I4 Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine (générateurS)		T5 Servitude aéronautique de dégagement (assiette)